



Recrutement

Responsable du service assainissement (H/F)

Temps complet

Emploi

Cadre d'emplois : Technicien (cat B) ou Ingénieur (cat A)

Service : Pôle Technique – service Assainissement

Prise de poste : dès que possible

Temps de travail : 35h00

Contrat : poste permanent

Contexte

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, située à 20 km au nord-ouest de Lyon, est composée de 17 communes pour 40 000 habitants.

Fort d'un territoire dynamique en développement, la CCPA intervient dans de nombreuses thématiques dont l'assainissement : assainissement collectif, assainissement non collectif, eaux pluviales,

La collectivité recherche un(e) Responsable du Service Assainissement.

Le service assainissement est composé de 13 agents répartis dans les unités suivantes :

- Unité assainissement collectif
- Unité assainissement non collectif et eaux pluviales
- Unité qualité rejet des entreprises (QRE)/Pollutions
- Unité réseaux
- Unité urbanisme

Chaque unité est pilotée par un responsable.

Placé(e) sous l'autorité du Directeur Général des Services Techniques, au sein du pôle technique, il/elle assure les missions de pilotage de l'équipe et des projets du service.

Missions

1. Management et pilotage du service :

- Encadrement des agents
- Organisation des réunions techniques
- Répartition des tâches, des opérations, gestion et suivi du plan de charges
- Support technique pour le service, pilotage des outils collaboratifs
- Conduite des entretiens individuels annuels
- Management général (congés, heures supplémentaires, recrutements, gestion des absences/ remplacement ...)
- Lien avec les élus et les instances : gestion des points hebdomadaires avec le Vice-Président, animation de la commission « assainissement », rédaction des notes de Bureau et Conseil Communautaire.
- Représentation de la CCPA et lien avec de nombreux partenaires : Communes, Agence de l'eau, DDT (police de l'eau), Agence Française de Biodiversité, Département du Rhône (SATESE, MDR), Syndicats de rivière, entreprises et bureaux d'études, ...

2. Missions techniques : travaux, études & réglementation :

- Exécution du programme de travaux visant à mettre en conformité les systèmes d'assainissement et à la gestion patrimoniale du service : conduite d'opérations de construction de stations d'épuration, réhabilitation des réseaux d'assainissement ou de construction de réseaux, bassins d'orage et d'eaux pluviales : phase préparatoire et remplacement ponctuel des chefs de projets en phase DET
- Pilotage des études du service : diagnostics périodiques/permanents/MOE
- Marchés publics en lien avec le service marché : consultation (devis, marchés subséquents), rédaction des pièces techniques, analyse des offres techniques, restitution en CAO, exécution
- RPQS assainissement collectif et non collectif annuels
- Production d'indicateurs permettant d'améliorer le pilotage du service et l'information des élus
- Autosurveillance : gestion des plannings prévisionnels, lien avec DDT, Agence de l'eau pour mise à jour des cahiers de vie et des manuels d'autosurveillance
- Bilans d'activités
- Données SISPEA
- Rédaction des portés à connaissance et dossiers de déclaration « Loi sur l'eau » simples
- Rédaction des dossiers de révisions des zonages d'assainissement dans le cadre des révisions des PLU et gestion des enquêtes publique en lien avec l'unité Urbanisme
- Contrôles et validation des bilans de fonctionnement, des manuels d'autosurveillance et cahiers de vie
- Animation des réunions publiques du service en soutien des chefs d'unités
- Gestion des points réglementaires biannuels avec la police de l'eau, réponses aux courriers annuels de conformité ERU
- Assainissement non collectif : pilotage avec le chef d'unité des contrôles de bon fonctionnement, de conception, de réalisation et vente.

3. Missions administratives et financières :

- Gestion des PFAC / PTB, gestion des réclamations techniques des usagers en lien avec le service juridique, gestion des dossiers d'aides pour l'assainissement non collectif (programme réhabilitation), gestion de la dératisation sur les 17 communes, gestion des réunions du service

- En lien avec le service comptabilité : contrôle et suivi des bases de données facturation « abonnés AEP », aide à la construction des 3 budgets du service (assainissement collectif, assainissement non collectif, eaux pluviales), exécution et suivi budgétaire
- En lien avec le service juridique et le service comptabilité : établissement de conventions
- Recherche et suivi des subventions, alimentation PDM du SDAGE et contrats divers issus des contrats de bassins et/ou de rivières, DSIL, etc...
- Etablissement du programme pluriannuel d'investissement (PPI)
- Validation/contrôle des devis et des factures du service
- Mise à jour des procédures internes, outils collaboratifs
- Négociations foncières : gestion des servitudes de tréfonds, acquisition des terrains pour la construction d'ouvrages publics (lien DUP le cas échéant avec le service juridique)

Profil et expériences souhaitées

- Formation technique dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.
- Cadre d'emploi Technicien (catégorie B) ou Ingénieur (catégorie A)
- Débutant accepté. Une expérience sur des fonctions similaires serait appréciée.
- Permis B obligatoire

Savoirs :

- Connaissances du fonctionnement des collectivités et des services publics d'eau et d'assainissement
- Connaissance en procédé de traitement assainissement
- Connaissances en marchés publics, finances publiques, urbanisme
- Maîtrise des outils bureautiques (pack office) et cartographie (SIG...).
- Aptitude à la lecture de plans, à la réalisation de croquis
- Rigueur, anticipation et organisation
- Gestion des priorités pour gérer plusieurs dossiers simultanément

Savoir être :

- Goût prononcé pour le travail en équipe
- Qualité d'écoute et sens du relationnel
- Autonomie
- Aptitude à la négociation, médiation et dialogue
- Sens des responsabilités et discrétion
- Résistance au stress (réclamations usagers, ...)

Rémunération et conditions de travail

- Rémunération statutaire, régime indemnitaire, actions sociales
- Actions sociales : CNAS, AOC, participation employeur à la prévoyance pour le maintien de salaire, participation employeur à la mutuelle santé si souscription au contrat groupe, Tickets Restaurants, Forfait Mobilité Durable, participation employeur (75%) pour les abonnements transports en commun concernant les trajets domicile-travail
- Poste ouvert aux contractuels
- Poste à temps complet 35h (ou 39h avec 23ARTT par an)
- Poste à pourvoir dès que possible.

- Télétravail possible maximum 1 jour par semaine (à partir d'un mois de service effectif) selon contrainte du service.

Lieu de travail : siège de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle – 571 Allée de Grands Champs 69 210 SAIN BEL

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de motivation + CV à l'adresse suivante :
Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle – 117 rue Pierre Passemard – 69210 L'ARBRESLE ou par mail à emploi.ccpa@paysdelarbresle.fr